

Vous avez observé un lynx, un loup, ou des indices de leur présence.

CONTACTEZ VOTRE CORRESPONDANT RESEAU

Département de l'Isère - 38

SECTEURS	Correspondant local	E Mail	Tel
Oisans-Ecrins	Jérôme Forêt (PN Ecrins)	jerome.foret@ecrins-parcnational.fr	0476800051
Taillefer-Gd Serre	Jérôme Patrouiller (DDT 38)	jerome.patrouiller@isere.gouv.fr	0613936762
Valbonnais	Samy Jendoubi (PN Ecrins)	samy.jendoubi@ecrins-parcnational.fr	0476302061
Belledonne Sud	Jérôme Patrouiller (DDT 38)	jerome.patrouiller@isere.gouv.fr	0613936762
Trièves-Vercors Vercors-Drac	François MANDRON (ONF 38)	francois.mandron@onf.fr	0674676732
Obiou	Benjamin DURAND (ONF 38)	benjamin.durand@onf.fr	0688880824
Hauts Plateaux du Vercors	Hervé TOURNIER (RNHPV)	herve.tournier@pnr-vercors.fr	0475026039
Vercors Nord	Philippe COTTE (OFB)	philippe.cotte@ofb.gouv.fr	0625070679
Belledonne Nord	David GUENARD (ONF)	jean-pierre.henry@onf.fr	0624973179
7 Laux-Ht Bréda	Pierre Pola (ONF 38)	pierre.pola@onf.fr	0676772254
Chartreuse	Hervé Gléréan (ONF 38)	herve.glerean@onf.fr	0616782530

En cas d'absence ou de non réponse de votre correspondant « local », ou d'indice sur un autre secteur, contactez un agent du service départemental de l'OFB même si ce dernier est éloigné du lieu de découverte de votre indice. Cette personne prendra en compte votre témoignage.

Service départemental de l'OFB- 38

Chef de service adjoint : Emmanuel MASSIT 06.25.07.06.12

Brigade sud

Brigade nord

Chef de brigade : Pascal BEGON 06 25 07 06 13

Chef de brigade : Nicolas BLANC 06 25 07 06 15

Hugues CHAPELET 06 72 08 13 32

Patrice VERRIER 06 25 07 06 75

Frédéric BOUCHET-VIRETTE 06 25 07 06 69

Pierre ORIOL 06 25 07 06 77

Philippe CHABOT 06 25 07 07 98

Philippe COTTE 06 25 07 06 79

Daniel BLANC 06 25 07 06 67

Christophe RUET 06 25 07 06 80

Denis RUET 06 25 07 06 70

Jean-Philippe BERNERD 06 25 07 06 76



Coordination logistique départementale
Direction Départementale des Territoires de l'Isère.
Jérôme PATROUILLER 06 13 93 67 62



Promeneurs Agriculteurs Naturalistes Chasseurs Automobilistes Forestiers...

Vous avez observé un **lynx**, un **loup**, ou des indices de leur présence
Contactez les correspondants du



Vos observations sont précieuses pour suivre l'évolution de la présence de ces espèces.

Les **correspondants du Réseau Loup - Lynx** ont suivi une formation pour identifier les indices de présence du loup et du lynx. Ils recueillent vos observations sur des formulaires adaptés et les transmettent au coordinateur départemental. Ils peuvent vous apporter également toutes informations sur ces espèces.

Le Réseau est aujourd'hui implanté dans **plus de 30 départements**, répartis sur l'aire de présence connue des deux espèces.

Les données collectées sont analysées par l'**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage** et rapportées dans les bulletins d'information du réseau disponibles à l'adresse internet précisée à la fin du document.

Vous observez un loup, un lynx.
Vous découvrez un indice de leur présence.

**CONTACTEZ UN CORRESPONDANT
DU RESEAU LOUP LYNX**

Loup

Observations visuelles

hauteur au garrot 60 à 80 cm,

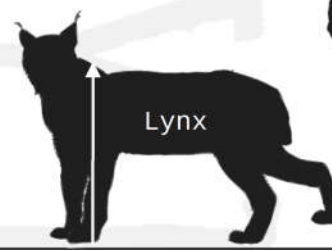
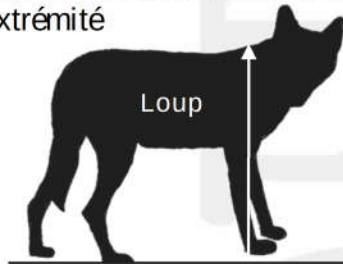
allure efflanquée, haut sur patte

pelage gris à roux, zones sombres sur le dos, flancs et dessous plus clairs, joues blanches

poids 20 à 40 Kg

Tête large, oreilles courtes plutôt arrondies, queue touffue de 30 à 45cm noire à l'extrémité

régulièrement
loup et certaines
races de chien.



Des confusions sont
régulièrement
enregistrées entre le
lynx et les chats
domestiques ou
forestiers.

hauteur au garrot 50 à 70cm

allure haut sur patte, pattes larges

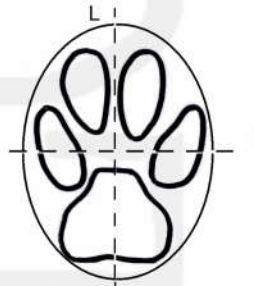
pelage roux en été, plus sombre en hiver, plus ou moins tacheté de noir

poids 17 à 30 Kg

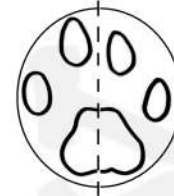
Queue courte (25cm) avec manchon noir, Pinceaux de poils sur les oreilles

Empreintes et pistes

forme ovale L : 8 à 12cm; l : 7 à 11cm,
symétrique
difficile à
différencier de celle du chien

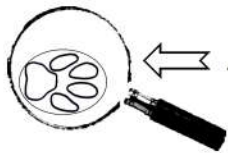


forme ronde 6 à 8 cm de diamètre,
asymétrique



Semblable aux empreintes de chats, mais
3x plus grosses

parfois confondues avec des empreintes de chien



Alignement de la piste sur au
moins 100m



Piste type « chien », non alignée



Cadavres et restes de proies

Le lynx et le loup sont des **espèces protégées**. Leurs dépouilles ne peuvent être manipulées que par des personnes habilitées. Le cadavre sera acheminé vers le Laboratoire vétérinaire départemental où il sera autopsié.

Proies potentielles : Ongulés sauvages et domestiques. Lors de la découverte de restes de proies un diagnostic précis doit être réalisé par un correspondant du réseau (traces de morsures, consommation, etc.).

Attention, d'autres indices peuvent être présents sur le lieu de l'observation!
(empreintes, excréments, poils, etc.)

Prenez à noter les coordonnées de l'observation réalisée ou de l'indice découvert (GPS, carte...)